



## ÉTABLISSEMENT

SDIS (83)  
24 allée de Vaugrenier  
CS 20050  
83490 Le Muy

## AVIS DE MARCHÉ

FOURNITURES

DIRECTIVE 2014/24/UE

## Section I : Pouvoir adjudicateur

### I.1) NOM ET ADRESSES

SDIS du Var, Numéro national d'identification : 28830040300822, Contact : Service Commande Publique, 24 allée de Vaugrenier CS 20050, 83490 Le Muy, FRANCE. Tél. : +33 494603700. Courriel : sandra.romeo@sdis83.fr. Code NUTS : FRL05.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.sdis83.fr>

Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

### I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

### I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Par voie électronique à l'adresse : <https://www.marches-securises.fr>

### I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Organisme de droit public

### I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Autre(s) activité(s) : Incendie et secours

## Section II : Objet

### II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : Fourniture de postes radio émetteurs-récepteurs portatifs et mobiles

II.1.2) Code CPV principal

32000000

II.1.3) Type de marché

Fournitures

II.1.4) Description succincte

Fourniture de postes radio émetteurs-récepteurs portatifs et mobiles avec accessoires et pièces détachées. Ce marché prévoit également : - la fourniture d'accessoires et pièces détachées ; - la fourniture des outils informatiques et techniques destinés au dépannage des équipements radio ; - un stage technique sur le produit retenu pour les techniciens de dépannage ; - le dépannage des équipements et accessoires.

II.1.5) Valeur totale estimée

Valeur estimée hors TVA : 580000 euros.

II.1.6) Informations sur les lots

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 2

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2

### II.2) DESCRIPTION

#### LOT N° 1

II.2.1) Intitulé : Postes radio émetteurs-récepteurs portatifs, accessoires et pièces détachées.

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32000000

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Les fournitures sont livrées à l'adresse :

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var  
Service « Transmission »  
ZAC des Ferrières  
24, allée de Vaugrenier  
83490 LE MUY

#### II.2.4) Description des prestations

Fourniture de postes radio émetteurs-récepteurs portatifs, accessoires et pièces détachées.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

##### Qualité

Valeur technique : 20%

Service après-vente : 10%

Délai de garantie des fournitures : 10%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 460000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui

Description des modalités ou du calendrier des reconductions : Marché reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre années

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

Options : Non

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

Le marché est conclu sans minimum et avec un maximum 140 000 € HT par an soit 560 000 € HT pour quatre ans

Le montant indiqué au point II.2.6 est une estimation HT pour 4 ans (soit 115 000 € par an), il est donné à titre indicatif et ne saurait prendre un caractère contractuel.

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Postes radio émetteurs-récepteurs mobiles, accessoires et pièces détachées.

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

32000000

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRL05

Lieu principal d'exécution : Les fournitures sont livrées à l'adresse :

Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) du Var

Service « Transmission »

ZAC des Ferrières

24, allée de Vaugrenier

83490 LE MUY

#### II.2.4) Description des prestations

Fourniture de postes radio émetteurs-récepteurs mobiles, accessoires et pièces détachées.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Prix : 60%

##### Qualité

Valeur technique : 20%

Service après-vente : 10%

Délai de garantie des fournitures : 10%

#### II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 120000 euros

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction :** Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** Marché reconductible trois fois sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre années

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération :** Non

**II.2.11) Informations sur les options**

**Options :** Non

**II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques**

**II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne**

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne :** Non

**II.2.14) Informations complémentaires**

Le marché est conclu sans minimum et avec un maximum 40 000 € HT par an soit 160 000 € HT pour quatre ans  
Le montant indiqué au point II.2.6 est une estimation HT pour 4 ans (soit 30 000 € par an), il est donné à titre indicatif et ne saurait prendre un caractère contractuel.

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### **III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION**

**III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession**

**Liste et description succincte des conditions :**

- la lettre de candidature permettant d'identifier la ou les personnes habilitées à engager le candidat et justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L2141-1 à L2141-11 du CCP (DC1 joint au dossier de consultation, ou téléchargeable sur le site Internet du ministère des finances <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics> ou forme libre) ;
- la déclaration sur l'honneur du candidat (DC2 joint au dossier de consultation, ou téléchargeable sur le site Internet du ministère des finances <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-marches-publics> ou forme libre) permettant d'évaluer son expérience et ses capacités professionnelles, techniques et financières
- le(s) document(s) relatif(s) au(x) pouvoir(s) des personnes habilitées à engager l'entreprise

**III.1.2) Capacité économique et financière**

**Liste et description succincte des critères de sélection :**

- déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations auxquelles se réfère le marché public réalisées au cours des trois derniers exercices
- liste des principaux clients honorés au cours des trois dernières années, avec indication du montant et de l'époque d'exécution des prestations

**III.1.3) Capacité technique et professionnelle**

**Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :**

- déclaration indiquant les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des trois dernières années ;
- description de l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation des prestations ;
- le certificat délivré par l'ANFR (Agence Nationale des FRéquences) de mise sur le marché des produits proposés.

**III.1.5) Informations sur les marchés réservés**

### **III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ**

**III.2.1) Informations relatives à la profession**

**III.2.2) Conditions particulières d'exécution**

**III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché**

**III.2.4) Marché éligible au MPS**

**La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET :** Non

## **Section IV : Procédure**

### **IV.1) DESCRIPTION**

**IV.1.1) Type de procédure**

Procédure ouverte

**IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique**

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### **IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue**

#### **IV.1.5) Information sur la négociation**

#### **IV.1.6) Enchère électronique**

**IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) :** Oui

### **IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF**

#### **IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure**

#### **IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :**

Vendredi 20 mai 2022 - 12:00

#### **IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés**

#### **IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation**

français.

#### **IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

Durée en mois : 4 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### **IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres**

**Date :** vendredi 20 mai 2022 - 12:05

**Lieu :** DDSIS - LE MUY.

## **Section VI : Renseignements complémentaires**

### **VI.1) RENOUELEMENT**

**Il s'agit d'un marché renouvelable :** Oui

**Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :**

Dans 4 ans

### **VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES**

### **VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES**

- il s'agit d'un accord-cadre de fournitures passé avec un seul opérateur économique et s'exécutant par l'émission de bons de commande ;
- le marché prend effet à compter de la date de réception de sa notification par le titulaire ;
- date prévisionnelle de notification : juin/juillet 2022 ;
- des modifications pourront être passées en cours d'exécution du marché ;
- modalités d'ouverture des plis : la date et l'heure mentionnées au point IV.2.7 sont données à titre indicatif, l'ouverture n'est pas publique, le choix de l'offre économiquement la plus avantageuse sera fait par la Commission d'Appel d'Offres ;
- le DCE est mis en ligne et les plis seront envoyés sous format électronique à l'adresse marches-securises.fr

### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

#### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

TRIBUNAL ADMINISTRATIF DE TOULON 5 rue Racine BP 40510 , 83000 TOULON FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. Adresse internet : <https://www.ta-toulon.juradm.fr>.

#### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

#### **VI.4.3) Introduction des recours**

Conformément à l'article R421-5 du Code de Justice Administrative, un recours peut être exercé auprès de la juridiction administrative territorialement compétente :

- soit par référé pré-contractuel conformément aux dispositions de l'article L551-1 du code de justice administrative, avant la date de signature du contrat ;
- soit par référé contractuel, conformément aux dispositions de L551-13 du code de justice administrative, après la date de signature du contrat et dans un délai de 31 jours à partir de la publication de l'avis d'attribution au JOUE et de 6 mois après la conclusion du contrat, si aucun avis d'attribution n'a été publié.
- soit par requête introductive d'instance (recours TROPIC) dans les formes prévues à l'article R411-1 du code de justice administrative et dans le délai de 2 mois à compter de la date de parution de l'avis d'attribution du marché public. À défaut de cette publicité, le délai ne commence pas à courir et le recours peut être introduit sans condition de délai.
- soit par un recours pour excès de pouvoir dans le délai de 2 mois à compter de la date de publication ou de notification de l'acte

détachable attaqué.

Nota : Le Tribunal administratif de Toulon peut être saisi par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

**VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

15 avril 2022